

Diffusion immédiate

CNW et Telbec

*Aux directeurs de l'information,
aux responsables et aux journalistes des pages économiques et
aux courriéristes parlementaires.*

**Un fonds issu d'une taxe spéciale imposée aux raffineurs :
Augmenter la production et soulager les consommateurs vulnérables**

Ottawa, le 22 septembre 2005 « Nous proposons qu'une partie des revenus d'une taxe spéciale sur les profits excessifs des raffineurs soit remise aux entreprises qui décident de s'engager dans des projets de construction de nouvelles raffineries. Une autre partie pourrait être remise aux consommateurs moins fortunés », a déclaré Sonia Marcotte, économiste et Présidente-directrice générale de l'Association québécoise des indépendants du pétrole. Madame Marcotte a fait cette proposition dans le cadre de la séance du Comité permanent de l'Industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie de la Chambre des Communes; cette séance porte sur le prix du carburant au Canada.

Katrina

Depuis le passage de Katrina, la valeur du pétrole brut n'a pas fluctué de façon significative; ce sont les marges exigées par les raffineurs qui ont bondi et provoqué les augmentations du prix de l'essence qui accablent les consommateurs. Ainsi, alors que les marges de raffinage se retrouvaient récemment autour de 10¢ par litre, ce qui est déjà excessif, voilà qu'elles se sont hissées autour de 40¢ par litre et constituent un abus inqualifiable.

C'est dire comment les consommateurs sont maintenant captifs et victimes de la stratégie de concentration des activités de raffinage mise en oeuvre au début des années 80 et clairement illustrée dans le mémoire de l'AQUIP.

Approvisionnement menacés

Selon madame Marcotte, les consommateurs doivent savoir que les approvisionnements en produits pétroliers ne sont plus sûrs; ils ont d'ailleurs été exacerbés en raison de la fermeture de la raffinerie de Petro-Canada à Oakville qui prive l'Ontario de plus de 100 000 barils par jour de produits pétroliers.

De plus, il importe d'empêcher que les raffineurs ne viennent à bout du seul importateur indépendant de produits pétroliers du Québec en mettant fin aux tactiques déloyales dont est victime l'importateur. Il s'agit en fait de favoriser le maintien d'un minimum de concurrence auquel ont droit les consommateurs.

Nouvelles raffineries

« En plus de constituer un investissement rentable, l'installation de nouvelles raffineries au Québec, comme ailleurs au Canada, fournirait des garanties d'approvisionnement continu aux consommateurs québécois, autant qu'aux pétrolières indépendantes, et maintiendrait une pression à la baisse sur les prix », a conclu madame Marcotte.

-30-

Source : Sylvie Boivin AQUIP 514-355-9600

Informations : Sonia Marcotte